

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1382/SG/FP mettant un médecin de 2° classe hors cadre des armées à la disposition du Territoire.

n° 69-1382/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 septembre 1969

Numéro JO
n° 21 du 10/10/1969

Date du numéro
10 octobre 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Charles Mauclair, médecin de 2er classe, en position cadre hors budget des Armées. (indice nouveau majoré: 425), est, pour compter du 1er septembre 1969, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour servir en qualité de médecin-chef. du Cercle d'Obock, en remplacement du médecin de 2e classe Griffet, rapatriable.